SOUS LE CIEL DE NAPLES

En l'honneur du Führer allemand la plus grandiose parade navale que le monde ait vue...

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Naples, 5 mai. — Les Napolitains ont fait, jeudi matin, au Führer, au roi et au prince de Piémont, un accueil grandiose.

Le train spécial dans lequel le führer a passé la nuit, entre Rome et Naples, est arrivé en gare de Margellina à 10 h. 05. Le roi, le prince de Piémont, le comte Ciano ont salué le chancelier Hitler, puis l'ont accompagné sur la place extérieure de la gare, où leur arrivée a été saluée par le roulement de quatre cents tambours et la sonnerie de six cents clairons. Des salves d'artillerie ont été tirées pendant que les troupes présentaient les armes et qu'étaient joués les hymnes des deux pays.

Le roi, le führer, les personnalités qui les accompagnent prennent place dans des automobiles qui les conduisent au quai d'embarquement, pendant que des escadrilles d'avions survolent le cortège. Une foule dense ne cesse d'applaudir les deux chefs d'Etat. Des vedettes automobiles conduisent le führer, le roi et les personnalités italiennes et allemandes à bord du cuirassé « Cavour », où ils sont reçus au haut de l'échelle par le Duce, en sa qualité de ministre de la Marine, et par l'amiral Riccardi, qui commande la manœuvre.

Une imposante revue navale

A 11 heures, le cuirassé « Cavour » prend la tête de la colonne des navires de guerre, suivi du « Cesare ». L'escadre se compose, en plus des deux cuirassés, de six croiseurs, douze contre-torpilleurs, seize torpilleurs, quatre-vingt-dix sous-marins, vingt-neuf vedettes et d'un certain nombre de bâtiments divers. Ces navires se dirigent vers le large. Vers eux s'avance la deuxième escadre, qui a quitté Gaete le matin. Les deux escadres se confondent et ce sont 201 navires qui, en deux colonnes, défilent de chaque côté du « Cavour » et du « Cesare ».

Lorsque le défilé est terminé, au loin, le « San Marco » profile sa masse claire, presque blanche. C'est un vieux croiseur transformé en cible et qui est commandé par radio. Il file encore ses 18 nœuds et c'est sur lui que se concentrent les feux de tous les vaisseaux. Le vacarme est assourdissant, mais le spectacle est impressionnant. Des gerbes d'eau éclatent et s'élèvent de toutes parts autour du « San Marco » que de loin, un pilote magnétique cherche à préserver des coups.

Lorsque les exercices de tir sont terminés, la flotte prend des positions de combat et on assiste à une attaque par contre-torpilleurs. Le spectacle, pour le profane, se résume à des évolutions de bâtiments; mais on reste impressionné par l'alignement, l'automatisme, le synchronisme de ces forteresses mouvantes, dont les cheminées crachent une fumée noire et qui fendent à grande vitesse les flots bleus, laissant derrière eux un sillage d'argent.

A cette attaque succède une attaque par sous-marins. Le spectacle, cette fois, est plus impressionnant encore. Quatre-vingt-dix sous-marins, c'est-à-dire presque toute la flotte sous-marine italienne, qui en comprend cent six, s'avancent simultanément dans la mer. On sait combien la manœuvre présente de difficultés, de dangers même et si elle ne dure que cinq minutes, ce sont 5 minutes d'une sorte d'appréhension, on pourrait presque dire d'angoisse. Le champ visuel d'un périscope est très restreint, et il suffirait d'une légère erreur de manœuvre ou d'un accident de matériel, du courant électrique, même minime, pour qu'une catastrophe se produise. Les proues des sous-marins déchirent maintenant la surface de l'onde.

La foule qui, sur les ponts des différents paquebots, assiste à cette manœuvre, ne peut retenir ses acclamations.

Mais déjà un autre spectacle s'offre aux yeux: les nouveaux torpilleurs, du type « Les constellations », bâtiments de 650 tonnes, sont disposés en ligne parfaite et traversent la ligne des autres unités. L'espace leur est si mesuré entre chaque bâtiment qu'on dit qu'ils « passent à travers les créneaux ». Cette manœuvre est exécutée avec une précision et une harmonie remarquables.

Tout à coup, dans un fracas qui se répercute et rebondit, une vingtaine d'hydravions s'échappent des croiseurs alignés. Ils ont été catapultés et, tels des hirondelles, après avoir pris leur formation, s'éloignent vers la côte.

A ce moment, d'autres avions apparaissent. Ce sont des appareils de l'aviation terrestre. Ils procèdent à un bombardement intense mais fictif. C'est comme le bouquet éclatant de ce merveilleux spectacle qui a duré presque toute la journée.

Il est maintenant 17 heures. Toute la flotte italienne regagne le port.

Il est près de 18 heures quand le roi, le Führer et le prince héritier, laissant le Duce à bord, descendent l'échelle de coupée et, salués par les salves d'artillerie, s'embarquent dans une vedette royale qui s'éloigne rapidement vers le rivage.

Les Napolitains acclament le Roi et le Führer

Le Reichsführer et le Roi ont été l'objet jeudi soir, d'une manifestation d'enthousiasme de la part de la population de Naples. Plus de 200.000 personnes, répondant à l'appel des autorités fascistes, s'étaient rassemblées sur la vaste place du Plébiscite, face au Palais royal, où le Führer et le Souverain se sont rendus après être débarqués du « Cavour ».

Une clameur a monté quand le Führer et le Roi ont paru au balcon du palais royal. Pendant longtemps, les Napolitains n'ont cessé de pousser des hourras et l'on distinguait à peine les salves tirées par les navires de la flotte. Les notes de l'hymne royal succédèrent au « Deutschland ueber alles » et au « Horst Wessel lied ».

Le Roi et le chancelier Hitler ont dû revenir à plusieurs reprises au balcon.

M. Hitler souligne « l'identité spirituelle des peuples allemand et italien »

Rome, 5 mai. — S'adressant avant son départ de Rome, à la colonie allemande à la basilique Saint-Maxence située sur la voie de l'Empire, M. Adolf Hitler a souligné ce qu'il a appelé « l'identité spirituelle des peuples allemand et italien.»

Evoquant ensuite le récent plébiscite, il a remercié les Allemands résidant à l'étranger pour leur adhésion. « Plus ils se trouvent loin de la Patrie, a-t-il dit, et plus ils doivent être fidèles à leur terre nationale-socialiste, qui a fait d'un pays opprimé et méprisé un nouveau Reich honoré, respecté et grand. »

Les à-côtés de la réception du Führer

Le corps diplomatique et la Jeunesse universitaire fasciste ont été « dpisensés » de prendre part aux manifstations

Paris, 5 mai. — Le correspondant particulier de « La Croix » à Rome, écrit à propos du voyage du chancelier Hitler à Rome :

« On eût cherché en vain, parmi les personnalités présentes, aux réceptions de Hitler, S. Ex. Mgr Borgongini-Duca, nonce au Quirinal, doyen du corps diplomatique, accrédité auprès du roi d'Italie. Il fit comprendre, en effet, qu'il y aurait inconvenance à ce que le représentant du Pape prît part à des fêtes qui sont si profondément offensantes à l'endroit de Sa Sainteté.

« Ce refus, discrètement signifié, soulevait un problème de protocole. Pour masquer une absence qui eût été une trop éclatante protestation, il fut décidé qu'en principe, ambassadeurs et ministres seraient dispensés d'assister en corps aux réception et cérémonies italo-allemandes.

« Ce chapitre des « dispenses » appelle d'ailleurs un complément assez piquant, qui concerne le G.U.F. (Groupe universitaire fasciste). Ces jeunes gens, d'une indépendance vraiment inattendue, se permirent, en effet de « chahuter » le professeur Virgilio Gayda, pontife de l'Université de Rome, augure réputé du « Giornale d'Italia ». En effet, MM. les étudiants n'eurent-ils pas l'audace de lui opposer ses articles de 1924 et ceux de 1938, après l'Anschluss, et de lui demander raison de ses contradictions.

« Offensé dans sa dignité, le professeur Gayda n'eut qu'à replier sa serviette et partir. Mais cette insurbordination exigeait une pénitence : La Jeunesse universitaire fasciste, comme le corps diplomatique — mais pour d'autres raisons — s'est vue « dispensée » de manifester en l'honneur de Hitler.

LES CONFLITS SOCIAUX

M. de Chappedelaine décide de prendre des mesures disciplinaires à l'égard de l'équipage du « Champlain »

Le Havre, 5 mai. — Saisi des faits qui se sont produits mercredi au Havre, au moment du départ du « Champlain », entre les officiers et une partie du personnel, M. de Chappedelaine, ministre de la Marine marchande, a passé la soirée et une partie de la nuit à tenter de régler le différend. Il a pu, à un moment donné, espérer qu'un accord interviendrait entre les officiers et une partie du personnel qui avait déjà mis sac à terre, mais, plus tard, le Syndicat des agents du service général, étant revenu sur sa décision, M. de Chappedelaine a pris la seule attitude que commandaient les circonstances. Il a décidé de désarmer le « Champlain » et de prendre à l'égard du personnel défaillant les mesures disciplinaires prévues par les règlements maritimes.

Le mouvement de grève s'est étendu au personnel civil des paquebots « Colombie » et « Ile-de-France », actuellement au Havre, mais dont le départ ne devait heureusement pas avoir lieu avant plusieurs semaines.

Une grève dans une fonderie à Bayonne

Bayonne, 5 mai. — A la suite d'un incident survenu entre un jeune ouvrier des fonderies de Mousserolles à Bayonne et un contremaître, le personnel comprenant cent cinquante ouvriers s'est mis en grève et a occupé les locaux.

D'autre part, le personnel de la fabrique de matériel et de fournitures scolaires Miremont, à Bayonne, s'est aussi mis en grève.

La grève des usines Lemaire et Dillies, à Roubaix

L'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord décide d'appliquer d'urgence des mesures de solidarité

Les enfants des grévistes iront à la Maison de repos de Petite-Synthe

Nous extrayons d'un communiqué de l'Union départementale des Syndicats du Nord :

Les mesures prises par l'U.D. comportent : 1) Un effort financier immédiat pour assurer aux grévistes des vivres supplémentaires.

2) L'apposition d'une affiche dans toutes les villes et communes du département pour réclamer l'effort solidaire des travailleurs du Nord.

3) A la suite d'un accord qui interviendra entre la Fédération nationale du textile, la C.G.T. et les U.L., l'organisation de l'exode des enfants des grévistes sera faite après accord avec l'administration de la caisse « Le Travail ». Les enfants des grévistes seront acheminés sur la Maison de repos de Petite-Synthe où ils seront hébergés pendant toute la durée du conflit. Les frais consécutifs à cet hébergement des enfants seront supportés par les organisations centrales nationales et les organisations départementales et locales.

Ensuite, sous les auspices de l'U. D. et de la Fédération nationale du textile, différents moyens de solidarité seront appliqués pour aboutir à la victoire totale, c'est-à-dire à l'application de la sentence Cassa dans les délais les plus courts.

Une réunion du Comité de grève

On nous communique :

Le Comité de grève de chez Lemaire et Dillies s'est réuni hier matin avec M. Porreye de l'U. D. et les secrétaires du Syndicat textile (C.G.T.). Après avoir examiné les décisions prises par la Commission exécutive de l'Union départementale, concernant leur conflit, unanimement et au nom des 1.200 grévistes, le Comité de grève remercie la Commission exécutive et l'Union départementale et se déclare en complet accord avec celle-ci pour les décisions suivantes qui y furent prises :

1) Formation d'une Commission qui aura pour tâche de préparer les distributions de vivres, dont la première aura lieu dans le courant de la semaine prochaine ;

2) Une Commission spéciale a été formée en vue de préparer minutieusement l'exode des enfants qui seront dirigés sur la Maison de repos de Petite-Synthe. A ce sujet, il est demandé à tous les grévistes désireux d'y envoyer leurs enfants de se présenter à la Commission qui siégera en permanence à « La Paix », siège du Syndicat de la C.G.T., munis des papiers nécessaires permettant l'établissement de leur fiche. Ils peuvent être assurés que leurs enfants seront choyés comme chez eux.

Pour ce qui concerne la solidarité la Commission du Syndicat textile a prise d'importantes décisions, en particulier celle qui consiste à convoquer pour le samedi 14 mai, à 10 h., tous les délégués des usines textiles de Roubaix et environs.

La convention collective dans la métallurgie de Roubaix

Le Syndicat cégétiste des techniciens, agents de maîtrise et employés de la métallurgie de Roubaix nous communique l'ordre du jour suivant que nous publions à titre d'information:

Réunis le mardi 3 mai à la Bourse du Travail de Roubaix, les techniciens, agents de maîtrise et employés de la métallurgie, après avoir entendu l'exposé des représentants des Syndicats confédérés (C.G.T.), et après avoir pris connaissance de l'accord intervenu le 14 avril 1938 entre les mandataires du Syndicat patronal de la métallurgie de Roubaix, de la C.F.T.C. et du Syndicat autonome des employés, déclarent que cet accord opposé aux intérêts des employés ne peut tenir lieu de convention collective des collaborateurs de la métallurgie de Roubaix; considèrent que tout doit être mis en œuvre en vue d'imposer à leurs patrons, le respect des lois sociales de juin 1936 et, notamment la conclusion d'une convention collective au bénéfice des employés, techniciens et agents de maîtrise.

Décident de transmettre la présente résolution aux directions des entreprises; d'alerter M. le préfet du Nord et en cas d'impuissance des pouvoirs publics, de se réunir de nouveau pour étudier les conditions d'une action directe éventuelle en vue d'obtenir satisfaction.

La grève de l'ameublement

Le conflit s'est étendu à Roubaix...

La grève des ouvriers de l'ameublement déclenchée à Lille, il y a quelques jours, s'est étendue jeudi, à Roubaix, et a atteint d'un seul coup environ 280 ouvriers répartis dans une vingtaine d'ateliers.

Les grévistes réclament 0 fr. 50 d'augmentation à l'heure, c'est-à-dire qu'ils présentent les mêmes revendications que ceux de Lille.

Jeudi, un peu avant midi, un cortège s'est formé et a déambulé en ville, avec l'intention de débaucher les ouvriers restés au travail.

On ne signala aucun incident.

...et à Wattrelos

Cinquante-six ouvriers ébénistes, se sont mis en grève, jeudi matin, réclamant une augmentation de salaire. Quarante-trois ouvriers de la Maison Dujardin, du Sartel, demandent 0 fr. 50 centimes d'augmentation à l'heure ; treize ouvriers de la Maison Arco, réclamant 7 % d'augmentation.

Dans l'industrie du meuble

A la suite d'une réunion qui s'est tenue à Roubaix, mercredi soir, et au cours de laquelle les ouvriers de l'industrie du meuble, ont demandé un rajustement de salaire de 12 % une grève vient d'éclater dans trois établissements de Tourcoing : Standard, rue Cuvier ; Gœman, rue des Villas et Lesuisse, rue de Mouvaux. L'effectif total des grévistes pour ces trois établissements est de 112.

Une paysanne cubaine donne le jour à sept garçons

La Havane, 5 mai. — Le correspondant du journal « Avance » annonce qu'une paysanne nommée Rafaela Casanovas Corrias a donné naissance à sept garçons dans une ferme proche de Bayamo (province d'Oriente).

La mère et les enfants sont dans un état satisfaisant.

Le président de la République...

(Ph. N.Y.T.).

...A VISITÉ LE SALON DES ARTISTES DES ANCIENS COMBATTANTS.

LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

La séance de jeudi a été consacrée surtout à la discussion des vœux politiques

Ceux-ci reflètent les préoccupations de la majorité socialiste et communiste de l'assemblée, c'est-à-dire : réforme et mise au pas du Sénat ; aide au gouvernement espagnol de Valence

D'autres vœux préconisant la nécessité d'une alliance anglaise et une attitude énergique de défense en faveur de la Tchécoslovaquie sont votés à l'unanimité

La séance publique de jeudi au Conseil général du Nord a été occupée presque entièrement par la discussion des vœux politiques.

Aussi, lorsque, à 14 h. 30, M. J.-B. Lebas, encadré au bureau, de M. Fernand Carles, préfet du Nord, et Crespel, secrétaire, déclare la séance ouverte, c'est devant une salle presque comble, et dont les tribunes sont pleines à craquer, qu'il déclenche le rituel coup de sonnette.

La répartition des charges d'assistance entre les communes

Tout de suite, il donna la parole à M. Robert Descamps, rapporteur du IIe bureau, qui apporte les conclusions relatives au budget de l'assistance et à la répartition des charges d'assistance entre les communes.

Nous retiendrons que ce budget pour 1938, s'élève au chiffre global de 118 millions 396.281 fr. 23, pour l'ensemble du département comprenant, en chiffres ronds:

Une participation de l'Etat de 46.293.000 fr.
Une part du département de 29.019.000 fr.
Une part incombant aux communes de..... 43.684.603 fr.

Ces chiffres sont en augmentation de 11 % sur les taux antérieurs, et il va falloir demander aux communes un effort correspondant suivant un barème proportionnel au chiffre de population dont il est donné lecture.

M. Biondi, élève une vigoureuse protestation, parce que, dans la commune qu'il administre, une différence de 24 habitants, avec une commune voisine, va entraîner pour ses administrés un accroissement de charges, qu'il estime injuste.

Finalement les conclusions du IIe bureau sont votées, contre l'avis du seul M. Biondi qui rappelle le vers de Victor Hugo contre le II Décembre, pour justifier son refus.

Les vœux politiques

M. Lebas annonçant que le Conseil va s'occuper des vœux politiques, M. le préfet se retire et la parole est aussitôt donnée à M. H. Salengro, qui rapporte, au nom du Ve bureau, sur les vœux politiques.

Un vœu socialiste contre le Sénat

Le premier est un vœu socialiste déjà présenté en novembre dernier et qui est conçu en ces termes:

Le Conseil général du Nord demande 1° Que soient limitées les prérogatives du Sénat, afin de laisser, en cas de désaccord entre les deux Chambres, le dernier mot à l'assemblée élue par le suffrage universel ;

2° Que soit modifié le nombre des délégués sénatoriaux attribués aux communes, en proportion directe des populations qu'ils représentent.

Ce vœu est longuement commenté par M. Salengro qui n'hésite pas à se parer des arguments les plus inattendus tels que ceux de M. J. Barthelemy, dans notre confrère « Le Temps », pour étayer la thèse socialiste.

Le vœu remplace un vœu beaucoup plus radical, des communistes.

M. Ramette explique longuement les raisons pour lesquelles il a finalement retiré le vœu communiste.

M. de la Grange, au nom de la Fédération républicaine, constate qu'une fois de plus, les communistes s'effacent devant les socialistes; puis il réfute les arguments démagogiques des socialistes et communistes. Il affirme, en tous cas, que, respectueux de la légalité constitutionnelle, ses amis et lui s'inclineront lorsqu'une réforme, dont il ne conteste pas l'utilité, sera décidée dans les formes prévues par la Constitution.

Au nom des radicaux-socialistes, M. Lacourt explique l'abstention de ses amis, au milieu des interruptions ironiques de ses collègues.

Finalement, le vœu est adopté, par les socialistes et communistes, la Fédération et l'Entente votant contre, et les radicaux, s'abstenant.

La Fédération républicaine constate « l'échec du Front populaire et la nécessité d'une dissolution de la Chambre »

M. Salengro rapporte ensuite les conclusions défavorables du Ve bureau, concernant un vœu de la Fédération républicaine, constatant l'échec de la politique économique et financière du Front populaire, affirmant la nécessité du redressement entamé par le gouvernement Daladier demandant au Conseil général d'appuyer ce redressement et d'obtenir du gouvernement la dissolution de la Chambre, après le vote du scrutin de liste, avec répartition proportionnelle. M. de la Grange, réplique et justifie son vœu.

Il n'a pas de peine à démontrer, chiffres à l'appui, l'échec du front populaire, et la nécessité des mesures réclamées par sa proposition.

Un débat passionné s'engage, où les arguments des socialistes et communistes s'étalent, tandis que les communistes accusent le patronat d'être seul responsable de la crise actuelle ouverte, ne craignent-ils pas de dire « pour saboter la production et les lois sociales ».

Finalement le vœu est repoussé, comme le demande le rapporteur.

La politique internationale

M. Salengro apporte à l'assemblée l'avis du Ve bureau, sur des vœux socialiste et communiste, concernant la politique internationale.

Un premier vœu de M. Pierre Delecourt, envoie le salut de l'assemblée à la Tchécoslovaquie.

Un second, du groupe socialiste, auquel se sont ralliés les communistes, après quelques sages considérations sur la gravité de l'heure et sur la nécessité de l'alliance anglaise s'oppose au rétablissement du contrôle à la frontière d'Espagne, et réclame une attitude énergique de défense en faveur de la Tchécoslovaquie.

MM. Salengro et Ramette motivent longuement, trop longuement ce vœu. M. de la Grange, en accepte, au nom de la minorité les paragraphes relatifs à l'alliance anglaise et à la Tchécoslovaquie, mais il propose un amendement, pour ce qui concerne l'Espagne «amendement motivé par une vue réaliste des choses et la nécessité de l'amitié avec le gouvernement du général Franco, qui demain, sans doute, sera le gouvernement légal de l'Espagne pacifiée ».

M. de la Grange rapporte à l'assemblée ce qu'il a vu et entendu au cours d'un récent voyage d'informations, effectué à Burgos. Finalement, il adjure ses collègues, au nom des intérêts supérieurs du pays, dont l'avenir n'a jamais été plus menacé qu'en cette heure, de tout sacrifier à ces intérêts et, en acceptant son amendement, de réaliser une belle manifestation d'union.

Cet appel est repoussé par MM. Salengro et Ramette, dont l'interminable intervention, lasse la patience de ses amis eux-mêmes.

Mis au vote, les deux premiers paragraphes sont votés à l'unanimité.

L'amendement de la Grange est repoussé par 24 voix contre 11.

Le texte socialo-communiste est voté.

Retour aux intérêts départementaux

La discussion des vœux politiques terminée, M. le préfet rentre en séance, et l'assemblée liquide un certain nombre de vœux relatifs à la culture du tabac, aux droits des mutilés, à l'établissement thermal de St-Amand, aux attributions et au fonctionnement des commissions cantonales.

A 18 h., M. Lebas lève la séance.

Aujourd'hui, vendredi, séance publique, à 10 h. 30 et à 14 h. 30, pour la continuation de la discussion du rapport de M. le préfet.

LA DÉFENSE PASSIVE

Toute la Flandre, de Dunkerque à Armentières, a été plongée, hier soir, dans l'obscurité

Dans toute la Flandre, de Dunkerque à Armentières, se sont déroulés jeudi soir des exercices de défense passive organisés par l'administration préfectorale avec le concours des autorités militaires et aériennes.

Ces exercices auxquels la population s'est prêtée de bonne grâce, ont duré de 21 h. à 24 h., et semblent avoir donné d'excellents résultats.

Une manifestation annuelle du Souvenir français en l'honneur des Français fusillés à Tournai

Le jeudi 26 mai 1938, jour de l'Ascension, se déroulera à Tournai la manifestation annuelle du souvenir en l'honneur des civils français qui y furent fusillés par l'armée allemande.

La commémoration du souvenir des héros civils qui aura cette année un éclat exceptionnel, en raison des mesures prises et du programme adopté par la municipalité de Tournai, sera, en même temps qu'une affirmation de la reconnaissance nationale aux glorieux fusillés, une manifestation grandiose de l'amitié franco-belge.

Les victimes civiles de la guerre et toutes les personnes désireuses de participer à la manifestation organisée en l'honneur des héros civils de l'occupation peuvent se faire inscrire ou doivent s'adresser, pour tous renseignements à M. Georges Delval, 65, boulevard de la Liberté, à Lille, avant le 16 mai.

Des conditions spéciales étant accordées par les sociétés de chemin de fer françaises et belge aux personnes participant à la cérémonie du 26 mai, les intéressés qui désirent bénéficier des avantages consentis sont priés de se faire inscrire avant la date sus-indiquée.

FOIRE TRAGIQUE A METZ

Une jeune femme et une jeune fille carbonisées dans l'incendie d'un établissement

Metz, 5 mai. — Jeudi soir vers 17 h. 30 à la Foire de mai un établissement forain, le « train de plaisir » a pris feu. Deupx personnes, une jeune femme et une jeune fille, dont on ignore encore l'identité, ont été carbonisées.

UNE COLLISION D'AUTOS PRÈS D'ETAMPES

Onze blessés

Etampes, 5 mai. — A Fuilleral, la voiture automobile conduite par M. Eugène Chaumielle, demeurant à Paris, 106, avenue Félix-Faure, est entrée en collision, sur la route nationale n° 20, à hauteur du camp d'aviation de Mondésir, avec l'automobile que conduisait M. Marcel Geslot, demeurant à Paris, 26, rue de Romainville. Une troisième auto conduite par Mme Denise Gaudy, demeurant 17 bis, rue Victor-Carreau, à Colombes, qui suivait d'assez près, est venue se jeter sur les deux véhicules déjà accidentés. Des débris de voitures on a retiré onze blessés qui, tous ont reçu des soins à l'hôpital d'Etampes.

— M. Cega, ancien président du Conseil de Roumanie, vient d'être frappé soudain d'une attaque de paralysie générale. Son état inspire de sérieuses inquiétudes.

L'INCENDIE DU PAQUEBOT « LA FAYETTE »

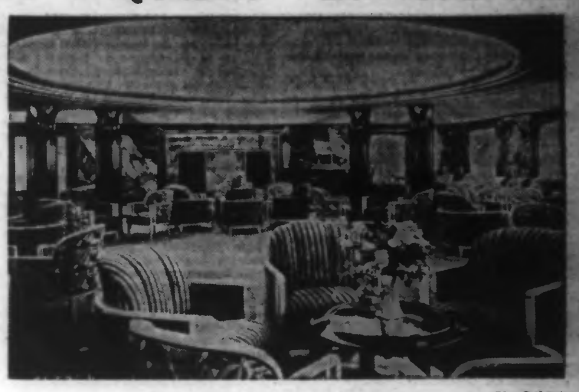

UN DES SALONS DU TRANSATLANTIQUE. (Ph. Safra.)

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le dramatique sauvetage de cinquante matelots et pompiers

Il y eut alors une minute tragique. Une cinquantaine d'hommes d'équipage et de pompiers oublieux du danger dans leur ardeur à combattre l'incendie étaient demeurés à bord et se trouvaient cernés dans les aménagements du navire.

Du pont supérieur un homme d'équipage leur jeta des échelles de corde. Elles pendaient inutiles : trop courtes !

Enfin, quelques pompiers bloqués près d'un panneau de coupée purent descendre sains et saufs au fond de la cale sèche, tandis qu'on parvenait à jeter à l'avant une passerelle par laquelle le reste des sauveteurs put regagner le quai.

Peu après, à minuit vingt, plusieurs explosions sourdes retentissaient. C'étaient probablement des bacs de mazout qui sautaient.

Les sauveteurs abandonnent la lutte

Il n'y avait plus rien à faire. On ne pouvait songer à lutter contre le mazout enflammé. Il fallait abandonner le paquebot au feu dévastateur en se bornant à protéger la porte de la grande forme de radoub que les flammes léchaient.

On fit l'appel des sauveteurs et on eut la satisfaction de ne trouver aucun manquant.

Les pompiers se retirèrent alors, renonçant à sauver quoi que ce soit de l'intérieur du bâtiment qui, sinistrement veillé par un important service d'ordre, fut entièrement la proie des flammes, immense torche jetant sur le port sa fatale lueur.

De minuit 30 à 4 h. du matin, de nombreuses et violentes explosions, accompagnées de vives lueurs qui éclairaient le port et la ville, se sont produites. Elles provenaient de bouteilles d'air comprimé employées pour lancer les moteurs Diesel. On ne peut encore évaluer les dégâts, ni savoir si le navire sera réparable, ou si, atteint dans ses œuvres vives, il doit être considéré comme totalement perdu.

Une enquête

Aussitôt qu'il a été informé de l'incendie du paquebot « La-Fayette », M. de Chappedelaine, ministre de la Marine marchande, a prescrit une enquête sur la cause du sinistre.

Le « La Fayette »

Le « La-Fayette », lancé le 9 mai 1929, à Saint-Nazaire, avait été construit aux chantiers de Penhoët, pour assurer le service entre Le Havre et New-York. Il était du même type que le « De-Grasse», mais de dimensions plus grandes. Ses caractéristiques étaient les suivantes : Longueur, 183 mètres; largeur, 23 m. 60; tirant d'eau en charge, 9 m. 25 ; déplacement, 25.600 tonnes. Il avait sept ponts et sa vitesse était de 18 nœuds.

Ce n'est que lorsque le feu sera éteint que l'on pourra se rendre compte des ravages causés par le fléau aux aménagements intérieurs ; mais, dès maintenant, ils apparaissent des plus importants.

La salle à manger et le salon des premières, notamment, sont complètement détruits, tous les étages ont été très éprouvés.

Extérieurement, le paquebot donne une impression lamentable. Ce qui subsiste de la superstructure n'est qu'un enchevêtement de ferrailles tordues. La coque même du navire est gondolée en plusieurs endroits. Afin d'éviter que le navire ne prenne de la gîte, quelques mètres de hauteur d'eau seulement ont été introduits dans la forme de radoub pour faciliter les travaux de sauvetage et d'extinction.

LA RÉGLEMENTATION DE LA POLICE DES ÉTRANGERS

Une communication de la Préfecture du Nord

M. le Préfet du Nord rappelle que tout étranger doit être porteur de sa carte d'identité ou du récépissé en tenant lieu, faute de quoi il s'expose à être poursuivi et condamné à une amende de 5 à 15 francs.

L'étranger doit solliciter le renouvellement de sa carte d'identité ou du récépissé en tenant lieu, un mois avant la date d'expiration si celle-ci porte une validité réduite (3 mois, 6 mois, un an par exemple) et dans le délai de 3 mois si la validité de la carte est d'une durée normale (3 ans).

Celui qui, sans excuse valable, aura omis de solliciter, dans les délais réglementaires la délivrance d'une carte d'identité sera, sans préjudice des amendes fiscales, passible d'une amende de 100 à 1.000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Si l'étranger change de domicile ou de résidence, même dans les limites d'une même commune, si celle-ci compte plus de 10.000 habitants, il doit faire connaître sa nouvelle adresse en faisant viser sa carte d'identité au départ et à l'arrivée au commissariat de police, ou à défaut à la mairie, sous peine d'une amende de 16 à 1.000 francs.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux titulaires de la carte de tourisme et à ceux qui ne font pas en France un séjour dont la durée les astreint à demander la délivrance d'une carte d'identité.

Les personnes hébergeant à l'heure actuelle un ou plusieurs étrangers, sont invitées à produire leurs déclarations avant le samedi 7 mai, au soir, au maire ou au commissaire de police de leur résidence.

Avis aux réservistes convoqués pour le 8 mai dans les régions de l'Est et d'Alsace-Lorraine

A l'occasion des convocations importantes de réservistes du 8 mai dans les régions de l'Est, la Compagnie des chemins de fer du Nord mettra en circulation deux trains spéciaux conformément aux horaires ci-après :

1er train : direction de l'Est, via Laon (dédoublement du train de 8 h. 14) :

	arrivée	départ
Lille	—	8 h. 04
Douai	8 h. 31	8 h. 33
Cambrai	8 h. 50	9 h. 02
Caudry	9 h. 18	9 h. 20
Busigny	9 h. 32	9 h. 34

2e train : direction de l'Est, via Hirson (dédoublement du train de 7 h. 44) :

	arrivée	départ
Lille	—	7 h. 49
Valenciennes	8 h. 25	8 h. 36
Hirson	9 h. 30	

Les réservistes résidant dans les localités situées en dehors des itinéraires donnés ci-dessus rejoindront obligatoirement les gares de départ et d'arrêt indiquées ci-dessus. Tous renseignements leur seront donnés, à ce sujet, dans les gares avoisinant leur résidence.

Les journées médicales de 1938 à la Faculté libre de médecine et de pharmacie de Lille

C'est pour la dixième fois que la faculté libre de médecine et de pharmacie organise des Journées médicales dont le succès n'a fait que grandir. Cette année, elles auront lieu les 6, 7 et 8 mai prochains.

Aujourd'hui, vendredi 6 mai, aura lieu, à 17 h., la séance d'inauguration suivie d'une séance extraordinaire de la Société médicale et anatomo-clinique de Lille, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, 56, rue du Port.

La matinée du 7 mai sera consacrée à des visites à l'hôpital de la Charité, à l'hôpital Saint-Philibert et à l'hôpital Saint-Antoine. Dans l'après-midi, conférences dans le grand amphithéâtre, par les professeurs M. d'Halluin, A. Bernard et G. Pasturier. A 17 h. 30, séance récréative, à la Maison des Etudiants.

Le dimanche 8 mai, à 9 h. 45, conférence par le docteur Marcel Cambrédame, des hôpitaux de Paris, sur le traitement opératoire du vertige ; à 10 h. 30, conférence par le docteur Louis Cambrédame, professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.

A 11 h. 45, réceptions par Mgr Lemay, recteur de la Faculté catholique de Lille. A 12 h. 30, dans les salons de Lille-Réception, banquet de clôture.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Jean Dubrulle-Delattre sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Jean.

Tourcoing, 28 avril 1938.
96, boulevard Gambetta.
Mardi 10, mercredi 11 mai.
Cet avis tient lieu de faire-part. 908

Mariages

— Hier jeudi, à 11 h., a été célébré en l'église Saint-Chrysole, de Comines, le mariage de Mlle France Lorthiois, belle-fille et fille de M. Pierre Meurillon, maire de Comines, conseiller général du Nord et de Mme, avec M. Gabriel Freidure, fils de Mme veuve Freidure-Meurillon.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Maurice Meurillon, son beau-frère; pour le marié, M. Jean Freidure, son frère.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Lorthiois, oncle de la mariée, qui prononça une touchante allocution.

Au cours de la cérémonie, les membres de la chorale paroissiale de Saint-Martin de Roubaix, exécutèrent magistralement plusieurs chants, qui furent très goûtés par la nombreuse assistance.

A l'occasion de ce mariage, une distribution exceptionnelle de secours fut faite aux assistés du Bureau de bienfaisance et un banquet fut offert aux vieillards de l'hospice-hôpital de Comines.

— Le samedi 7 mai, aura lieu, à 11 heures, en l'église N.-D. des Anges, à Tourcoing, le mariage de Mlle Cécile Santerne avec M. Maxime Demey.

Cet avis tient lieu de faire-part. 915d

Un cafetier d'Arras a eu, en 1910 Hitler comme compagnon de travail dans une entreprise de peinture à Erfürt

M. Raphaël Kratter, né à Sappada, en Italie, tient un petit café situé à l'ombre des merveilleuses arcades qui ornent la Grand'Place d'Arras.

Avant de venir s'installer en France, M. Raphaël Kratter, qui en plus de son café, tient une petite entreprise de peinture, avait travaillé avant-guerre en Allemagne, et c'est là, en 1910, à Erfürt, ville de la Thuringe, qu'il eut pour compagnon Adolf Hitler, celui-là même qui est devenu le Führer.

Aux dires de M. Raphaël Kratter, le futur dictateur allemand qui, à l'époque, portait déjà la mèche et la petite moustache que nous lui connaissons, aimait à exposer à ses compagnons, ses idées.

Il parlait, martelant ses mots et scandant ses phrases comme s'il voulait enfoncer l'idée qu'il exposait, dans toutes les têtes des ouvriers qui l'écoutaient.

Un jour, raconte M. Kratter, alors que Hitler pérorait ainsi, l'un des directeurs de l'entreprise survint et invectiva durement l'orateur, qui, d'un geste, indiqua à ses auditeurs de retourner au travail, tandis que lui-même reprenait son couteau à enduire.